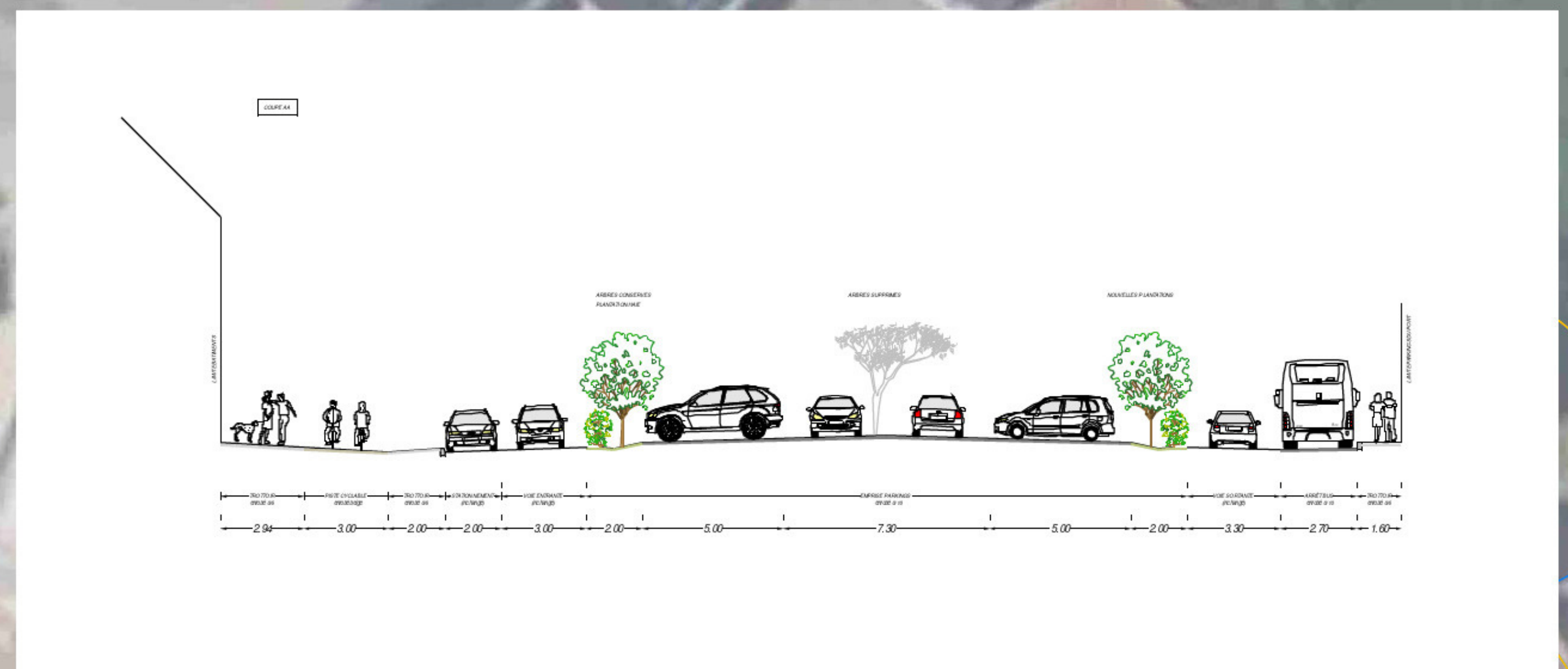
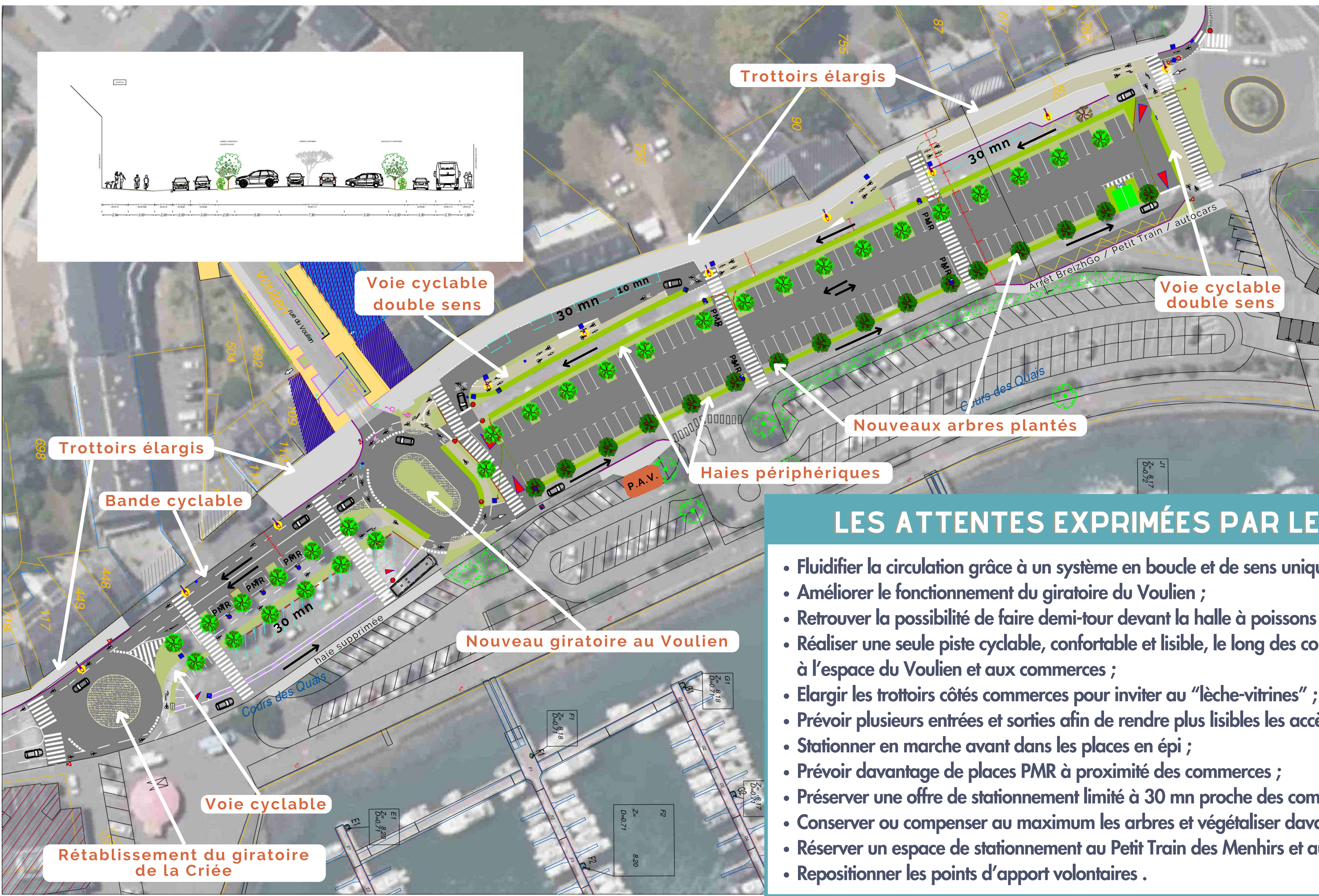


Nouvelle phase d'aménagement du Cours des Quais

Le retour d'expérience de la phase test de 2024, réalisé avec 65 Trinitains réunis en ateliers citoyens les 24 novembre et 14 janvier derniers, a permis de dégager les principes de la nouvelle phase d'aménagement du Cours des Quais.



STATIONNEMENT	
Nb de places 2024 : 133	
• Limitées 30 mn : 17	
• Limitées 10 mn : 3	
• Payantes : 108	
• PMR : 5	
Nb de places 2025 : 130	
• limitées 30 mn : 21	
• Limitées 10 mn : 2	
• Payantes : 99	
• PMR : 8	

- ### LES ATTENTES EXPRIMÉES PAR LES TRINITAINS
- Fluidifier la circulation grâce à un système en boucle et de sens unique autour des parkings centraux;
 - Améliorer le fonctionnement du giratoire du Voulien ;
 - Retrouver la possibilité de faire demi-tour devant la halle à poissons ;
 - Réaliser une seule piste cyclable, confortable et lisible, le long des commerces pour accéder facilement à l'espace du Voulien et aux commerces ;
 - Elargir les trottoirs côtés commerces pour inviter au "lèche-vitrines" ;
 - Prévoir plusieurs entrées et sorties afin de rendre plus lisibles les accès aux parkings ;
 - Stationner en marche avant dans les places en épi ;
 - Prévoir davantage de places PMR à proximité des commerces ;
 - Préserver une offre de stationnement limité à 30 mn proche des commerces ;
 - Conserver ou compenser au maximum les arbres et végétaliser davantage ;
 - Réserver un espace de stationnement au Petit Train des Menhirs et aux autocars de tourisme ;
 - Repositionner les points d'apport volontaires .